

que je formule une proposition particulière pour soutenir ce secteur d'activité sur le versant de l'accessibilité et de l'autonomie.

Enfin, je propose de renforcer la prévention mais aussi l'accès aux appareillages médicaux. Je propose de rembourser une consultation de prévention tous les deux ans pour tous les Français. Elle sera assurée par le médecin traitant qui verra reconnaître son rôle clé dans le « maintien en bonne santé » de la population. Elle sera plus complète et durera plus longtemps qu'une consultation moyenne. De plus, d'ici à 2022, je vise un « reste à charge » zéro pour les dépenses de santé les plus coûteuses pour les ménages (optique pour les adultes, prothèses dentaires, audioprothèses et dépassements d'honoraires), grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires. Pour les dépassements, je reviendrai sur le plafonnement du remboursement dans les contrats des complémentaires qui a dégradé les remboursements pour les assurés.

Comme vous le constatez, le sujet de la malentendance est pris en compte dans plusieurs propositions que je formule dans mon projet pour la France.

Tout en saluant votre initiative qui me donne l'occasion de vous répondre, permettez-moi, Monsieur le Président, à travers ce courrier, de rendre également hommage aux membres des associations qui animent ce combat pour une société plus inclusive, que je souhaite assurer de ma sincère considération.



François FILLON

Monsieur Richard Darbera
Président
15 passage Ramey
Boîte n° 83. 75018 Paris